



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/150  
21 février 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

LETTRE DATÉE DU 21 FÉVRIER 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
PAR LES REPRÉSENTANTS PERMANENTS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE ET  
DU KAZAKSTAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration sur le Tadjikistan que le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, E. M. Primakov, et le Ministre des affaires étrangères du Kazakstan, K. K. Tokaev, ont adoptée à Moscou le 19 février 1997 (voir annexe).

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,

L'Ambassadeur,

Représentante permanente du Kazakstan  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

Représentant permanent de la Fédération  
de Russie auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) A. ARISTANBEKOVA

(Signé) S. LAVROV

ANNEXE

Déclaration sur le Tadjikistan de la Fédération de Russie  
et du Kazakstan

Les Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie et du Tadjikistan, MM. E. M. Primakov et K. K. Tokaev, ont procédé à un échange de vues, à l'occasion des entretiens qu'ils ont tenus à Moscou le 19 février 1997, sur la situation au Tadjikistan et dans le voisinage immédiat, et sur les perspectives de règlement politique du conflit tadjik.

Les deux pays ont ainsi pu vérifier qu'ils avaient une position commune sur plusieurs questions relatives au Tadjikistan. Les Ministres se sont déclarés convaincus que la paix, la stabilité et la concorde au Tadjikistan ne pourraient être restaurés que par des moyens politiques, à savoir par le dialogue entre les parties sur la base du compromis et de concessions mutuelles.

Dans ce contexte, les Ministres se sont félicités de l'issue de la réunion tenue à Moscou entre le Président tadjik, E. S. Rakhmonov, et le chef de l'Opposition tadjike unie, M. A. Nuri. Estimant que les accords de Moscou ouvraient une véritable perspective de réconciliation nationale au Tadjikistan, ils ont souligné qu'il importait que ces accords soient intégralement mis en oeuvre par les deux parties au Tadjikistan.

Les Ministres ont déclaré que leurs pays respectifs continueraient de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir la poursuite des pourparlers intertadjiks sous les auspices de l'ONU. Ils comptent que les délégations des parties tadjikes mettront à profit la prochaine série de pourparlers intertadjiks qui doit se tenir à Moscou pour arrêter les termes concrets du règlement envisagé dans les documents de la réunion de Moscou.

Soulignant l'importance des efforts déployés par l'ONU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les États concernés, en particulier les États de la région, les Ministres des affaires étrangères de la Fédération de Russie et du Kazakstan ont préconisé une coopération active avec les organisations en vue de promouvoir un règlement politique du conflit tadjik.

Les Ministres ont souligné à quel point il était urgent que les membres de la Communauté d'États indépendants coopèrent dans le cadre des forces collectives de maintien de la paix au Tadjikistan et adoptent des mesures conjointes pour protéger la frontière tadjiko-afghane.

Ils ont confirmé que la Fédération de Russie et le Kazakstan étaient prêts à continuer d'apporter une assistance économique et humanitaire au Tadjikistan et à élargir leur coopération avec ce pays, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre de la Communauté d'États indépendants.

-----